

N o

DOP/PLAST 104252 2-2

Version 2-2

1	Code d'identification unique du produit type:	Supergum +
2	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Numéro de lot: voir l'emballage du produit valable de 24.09.2014
3	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Étanchéité de toiture de bitume
4	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	Supergum + Deschacht Plastics Belgium nv Antwerpsesteenweg 1068 9041 Oostakker Belgium
5	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:	pas pertinent
6	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:	Système 2+
7	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: L'organisme notifié de certification du contrôle de la production, n° 1139 a effectué la détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit. () 1139-CPD-0041/06 /) ()	
8	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:	pas pertinent

9 Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Comportement vis-à-vis d'un feu venant de l'extérieur	F roof	
Réaction au feu	Classe E	
Étanchéité à l'eau	400 kPa	
Résistance à la traction sens long	900 +180/-180 N/50 mm	
Résistance à la traction sens travers	900 +180/-180 N/50 mm	
Allongement sens long	35 +15/-15 %	
Allongement sens travers	35 +15/-15 %	
Résistance à la pénétration des racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique méthode A	20 kg	
Résistance au poinçonnement statique méthode B	NPD	
Résistance au choc méthode A	1000 mm	
Résistance au choc méthode B	NPD	
Résistance à la déchirure	≥ 300 / 300 N	
Résistance au pelage des joints	NPD	
Résistance au cisaillement des joints	≥ 700 N	
Durabilité : exposition au rayonnement UV, à la chaleur et à l'eau	NPD	
Durabilité : fluage à chaud après exposition en étuve	130 °C	
Durabilité : souplesse à basse température après exposition en étuve	0 °C	
Souplesse à basse température (pliabilité)	-10 °C	
Substances dangereuses	commenter 1&2	

EN13707:2013

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur le contenu ou la lixiviation doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur du lieu d'utilisation.

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: pas pertinent

10

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
Signé pour le fabricant et en son nom par:

Oostakker

24.09.2014

N o

DOP/PLAST 104252 2-2

Version 2-2

1	Code d'identification unique du produit type:	Supergum +
2	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Numéro de lot: voir l'emballage du produit valable de 24.09.2014
3	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Étanchéité de toiture de bitume
4	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	Supergum + Deschacht Plastics Belgium nv Antwerpsesteenweg 1068 9041 Oostakker Belgium
5	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:	pas pertinent
6	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:	Système 2+
7	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: L'organisme notifié de certification du contrôle de la production, n° 1139 a effectué la détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit. () 1139-CPD-0041/06 /) ()	
8	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:	pas pertinent

9 Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Comportement vis-à-vis d'un feu venant de l'extérieur	F roof	
Réaction au feu	Classe E	
Étanchéité à l'eau	400 kPa	
Résistance à la traction sens long	900 +180/-180 N/50 mm	
Résistance à la traction sens travers	900 +180/-180 N/50 mm	
Allongement sens long	35 +15/-15 %	
Allongement sens travers	35 +15/-15 %	
Résistance à la pénétration des racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique méthode A	20 kg	
Résistance au poinçonnement statique méthode B	NPD	
Résistance au choc méthode A	1000 mm	
Résistance au choc méthode B	NPD	
Résistance à la déchirure	≥ 300 / 300 N	
Résistance au pelage des joints	NPD	
Résistance au cisaillement des joints	≥ 700 N	
Durabilité : exposition au rayonnement UV, à la chaleur et à l'eau	NPD	
Durabilité : fluage à chaud après exposition en étuve	130 °C	
Durabilité : souplesse à basse température après exposition en étuve	0 °C	
Souplesse à basse température (pliabilité)	-10 °C	
Substances dangereuses	commenter 1&2	

EN13707:2013

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur le contenu ou la lixiviation doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur du lieu d'utilisation.

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: pas pertinent

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
Signé pour le fabricant et en son nom par:

Oostakker

24.09.2014